

# « ACOUSTIC COVER »

CONCERT TRES PRIVE & TRES ACOUSTIQUE

DANS VOTRE SALON

Les concerts privés se font en accord avec les artistes du Groupe Acoustic Cover (Aude Henneville et Hervé Brault) par l'Association « Couleur Folk » et sur demande de l'organisateur (Vous) via le formulaire du site officiel de l'artiste, espace « concerts privés » ([www.audehenneville.com](http://www.audehenneville.com))

Le tarif appliqué et en vigueur est unique pour l'ensemble des demandes (France métropolitaine, Belgique et Suisse uniquement) et **n'exède pas un montant de 1.500 € TTC**

L'Association s'engage à prendre à charge les VHR (*Voyage, Hébergement, Repas*) ainsi que les assurances nécessaires et obligatoires pour toutes représentations.

La date sera fixée en fonction des disponibilités des artistes, de vous-même (organisateur) et par intermédiaire de l'Association.

Le formulaire ici présent fait office de facture, de contrat, et inclut les conditions et règlement qui devront être respectés par les artistes eux-même, l'Association et vous, l'organisateur.

Le règlement de la prestation devra être **IMPERATIVEMENT** effectué dans sa **TOTALITE** 30 Jours avant l'événement soit par chèque, soit par virement bancaire. Les 2 volets de ce même formulaire devront être datés et signés par l'Association et l'Organisateur.

En cas d'événement imprévu des artistes (problème de santé, TV, Radios, Festivals) le concert pourrait être reporté à une date ultérieure. L'association s'engage à informer l'organisateur 15 jours minimum avant l'événement.

Cachet Artiste Principal:		<b>500,00 €</b>
Charges sociales cachet artiste:	500,00€ x 0,75=	<b>375,00 €</b>
Cachet Accompagnateur Musicien:		<b>300,00 €</b>
Charges sociales cachet accompagnateur:	300,00€ x 0,75=	<b>225,00 €</b>
Charge de Production et frais de dossier:		<b>100,00 €</b>

**TOTAL :** **1,500,00 € TTC**

L'ASSOCIATION « Couleur Folk »

Signature :

Le :

L'ORGANISATEUR (VOUS)

Signature :

Le :

REPRODUCTION ET DIFFUSION INTERDITES SOUS PEINE DE POURSUITES JUDICIAIRES

Volet ½

## CONDITIONS ET REGLEMENT

Vous avez toujours voulu avoir ACOUSTIC COVER rien que pour vous le temps d'une soirée? C'est chose faite !  
Ils prennent possession de votre salon le temps d'un concert très privé et très acoustique.  
Ce soir, on ne triche pas : Pas de sono, juste deux guitares, une voix et vous !

**Nombre de convives:** 20 (vingt) personnes maximum

**Temps de la prestation musicale:** 1 H (une heure)

**Echanges :** Les artistes s'engagent à rester minimum 45 minutes (quarante-cinq minutes) avec vous et vos convives, le temps d'échanger tranquillement mais sont libres de quitter les lieux après ce temps passé ou de rester d'avantage s'ils se plaisent chez vous.

## ORGANISATION :

Ce soir, c'est vous qui devenez l'organisateur et il est évident que vous voulez que tout se passe pour le mieux. Vous allez devoir mettre à l'aise l'artiste et son guitariste comme le ferait un vrai manager. Il est important de prendre soin de ses artistes pour créer un moment privilégié : Pour cela pensez à mettre à disposition :

Une pièce isolée (type chambre ou bureau) afin que les artistes soient les seuls à y avoir accès pour déposer leurs effets personnels ainsi qu'une salle d'eau et des toilettes afin que les artistes se sentent comme chez eux !  
(Inutile de mettre des fleurs, des paniers garnis, des corbeilles de fruits, de repeindre ou de refaire la déco)

- Les artistes acceptent d'être filmés et pris en photo à condition de ne pas diffuser vos images/films sur internet comme YouTube et autres réseaux sociaux Facebook, Twitter ou dérivés...  
Toutes images diffusées seront immédiatement signalées et supprimées.
- Les artistes sont en droit de vendre leurs CD et autres produits de leur merchandising sans prise de commission par l'organisateur (Albums, DVD, T-shirts, Affiches, Totebag etc ...)

**Les artistes sont en droit de couper court au concert, voire, de quitter les lieux s'ils estiment que vos convives ou vous-même leur manquent de respect ou ont des gestes déplacés.**

**Dans ces circonstances, aucun remboursement ne sera effectué.**

## **DERNIER CONSEIL**

**Libre à vous d'organiser votre soirée comme vous le souhaitez, si vous avez décidé de voir les choses en grand, tant mieux, mais sachez que quelque chose de très simple et de convivial (type un apéro dinatoire) sera amplement suffisant.**

**Nous pouvons d'ores et déjà vous assurer une excellente soirée...**

---

*Si vous souhaitez organiser un événement plus important (type concert sonorisé par un ingénieur du son avec un nombre conséquent de convives, nous vous invitons à envoyer une demande spécifique en contactant directement la production [production@audehenneville.com](mailto:production@audehenneville.com) )*

**L'ASSOCIATION** « Couleur Folk »

Signature :

Le :

**L'ORGANISATEUR (VOUS)**

Signature :

Le :

-----  
**REPRODUCTION ET DIFFUSION INTERDITES SOUS PEINE DE POURSUITES JUDICIAIRES**

Volet 2/2